

1 TABLEAU DES USAGES AUTORISÉS

Usages homologués	Cultures couvertes	Cibles	Dose maximum d'emploi	Nombre maximum d'emploi	Stade d'application/ conditions d'emploi	Délai avant récolte	Intervalle entre les applications
Vigne*traitement des parties aériennes*mildiou(s)	Raisin de table Raisin de cuve	<i>Plasmopora viticola</i>	3,95 L/ha	5/an	-	21 jours	-
Amandier*traitement des parties aériennes*Chancres à champignons	Amandier	Cytospora	4	1/an et par culture	BBCH 51 - 79	14 jours	-
			4	1/an et par culture	BBCH 91 - 97	14 jours	-
Noisetier*traitement des parties aériennes*anthracnose(s)	Noisetier	Anthracnose	4	1/an et par culture	BBCH 51 - 79	14 jours	-
					BBCH 91 - 97	14 jours	
Noisetier*traitement des parties aériennes*dépérissement cryptogamique	Noisetier	Cytospora	4	1/an et par culture	BBCH 51 - 79	14 jours	-
					BBCH 91 - 97		
Châtaignier*traitement des parties aériennes*septoriose(s)	Châtaignier	<i>Mycosphaerella maculiformis</i>	4	1/an et par culture	BBCH 51 - 79	14 jours	-
Fruits à coque*traitement des parties aériennes*bactérioses	Amandier, châtaignier, noisetier, noyer	bactériose Xanthomonas	4	1/an et par culture	BBCH 51 - 79	14 jours	-
					BBCH 91 - 97	14 jours	-
Agrumes*Traitement parties aériennes*Maladies diverses	Orange, Mandarine, Citrons, Clémentine, pamplemousse	<i>Phytophthora citricola</i>	4	1/an	BBCH 15 - 89	14 jours	-
Pommier*traitement des parties aériennes*bactérioses	Pommier, Poirier, Cognassier, Néflier, Nashi, Pommette	Bactérioses	2,6	2/an et par culture	BBCH 91 - 53 En absence de fruit	F (BBCH53)	7 jours
Pommier*traitement des parties aériennes*chancre européen	Pommier, Poirier, Cognassier, Néflier, Nashi, Pommette	<i>Nectria galligena</i>	2,6	2/an et par culture	BBCH 91 - 53 En absence de fruit	F (BBCH53)	7 jours
Pommier*traitement des parties aériennes*tavelure(s)	Pommier, Poirier, Cognassier, Néflier, Nashi, Pommette	<i>Venturia inaequalis</i>	2,6	2/an et par culture	BBCH 91 - 53 En absence de fruit	F (BBCH53)	7 jours
					BBCH 73 - 85	21 jours	14 jours
Prunier*traitement des parties aériennes*bactérioses	Prunier, Jujube	Bactérioses	2,6	2/an et par culture	BBCH 95 - 53	F (BBCH53)	
Prunier*traitement des parties aériennes*cloque(s)	Prunier, Jujube	Taphrina	2,6	2/an et par culture	BBCH 95 - 53 En absence de fruit	F (BBCH53)	14 jours
Prunier*traitement des parties aériennes*coryneum et polystigma	Prunier, Jujube	<i>Coryneum Stigmata carpophila</i>	2,6	2/an et par culture	BBCH 95 - 53 En absence de fruit	F (BBCH53)	14 jours
Cerisier*Traitement des parties aériennes*Bactérioses	Cerisier	Bactériose Pseudomonas	2,6	2/an et par culture	En absence de fruit BBCH 95 - 53	F (BBCH53)	14 jours
Cerisier*Traitement des parties aériennes*Coryneum et polystigma	Cerisier	<i>Coryneum Stigmata carpophila</i>	2,6	2/an et par culture	En absence de fruit BBCH 95 - 53	F (BBCH53)	14 jours
Cerisier*Traitement des parties aériennes*Taphrina	Cerisier	Taphrina	2,6	2/an et par culture	En absence de fruit BBCH 95 - 53	F (BBCH53)	14 jours
Pêcher*traitement parties aériennes*bactérioses	Pêcher, Abricotier, Nectarinier	bactérioses Pseudomonas	2,6	2/an et par culture	BBCH 95 - 53 En absence de fruit	F (BBCH53)	14 jours
Pêcher*traitement parties aériennes*cloque(s)	Pêcher, Abricotier, Nectarinier	Taphrina	2,6	2/an et par culture	BBCH 95 - 53 En absence de fruit	F (BBCH53)	14 jours
Pêcher*traitement parties aériennes*coryneum et polystigma	Pêcher, Abricotier, Nectarinier	<i>Coryneum Stigmata carpophila</i>	2,6	2/an et par culture	BBCH 95 - 53 En absence de fruit	F (BBCH53)	14 jours
Kiwi*traitement des parties aériennes*bactérioses	Kiwi	Bactériose	2,6	2/an et par culture	BBCH 55 - 81	21 jours	10 jours
					BBCH 91 - 03	F (BBCH03)	20 jours

Utilisable en Agriculture Biologique

AMM : 2090119

Composition : 190 g/L (ou 14,84% p/p) cuivre métal (sous forme de sulfate de cuivre tribasique)

Formulation : Suspension concentrée (SC)



Usages homologués	Cultures couvertes	Cibles	Dose maximum d'emploi (L/ha)	Nombre maximum d'emploi	Stade d'application/ conditions d'emploi	Délai avant récolte	Intervalle entre les applications
Melon*traitement des parties aériennes*bactérioses	Melon, Pastèque, Potiron, autres cucurbitacées à peau non comestibles	Bactériose	5,3	4/an et par culture	BBCH 10 - 89 Plein champ uniquement	7 jours	7 jours
Melon*traitement des parties aériennes*mildiou(s)	Melon, Pastèque, Potiron, autres cucurbitacées à peau non comestibles	<i>Peronospora cubensis</i>	5,3	4/an et par culture	BBCH 10 - 89 Plein champ uniquement	7 jours	7 jours
Haricots et pois non écosés frais*traitement des parties aériennes*bactérioses	Haricots non écosés Pois non écosés	Bactériose	4,2	4/an	BBCH 11 - 69	3 jours	7 jours
Laitue*traitement des parties aériennes*bactérioses	Laitue, chicorées-scaroles, Chicorées - frisées, Mâche, Roquette et autres salades	Bactériose	4,2	4/an et par culture	BBCH 12 - 49 Plein champ et sous abri / Application avec lance sur cibles basses interdites	7 jours	7 jours
Laitue*traitement des parties aériennes*mildiou(s)	Laitue, chicorées-scaroles, Chicorées - frisées, Mâche, Roquette et autres salades	Bremia	4,2	4/an et par culture	BBCH 12 - 49 Plein champ et sous abri / Application avec lance sur cibles basses interdites	7 jours	7 jours
Concombre*traitement des parties aériennes*mildiou(s)	Concombre, courgette, cornichons et autre cucurbitacées à peau comestible	<i>Peronospora cubensis</i>	4,2	4/an	BBCH 10 - 89 Plein champ et sous abri	3 jours	7 jours
Tomate*traitement des parties aériennes*bactérioses	Tomate de bouche	Bactériose <i>Pseudomonas</i> <i>Xanthomonas</i>	5,3	4/an et par culture	BBCH 15 - 89 Plein champ et sous abri	3 jours	7 jours
	Tomate industrielle				BBCH 15 - 89 Plein champ	10 jours	
Tomate*traitement des parties aériennes*mildiou(s)	Tomate de bouche	<i>Phytophthora spp.</i>	5,3	4/an et par culture	BBCH 15 - 89 Plein champ et sous abri	3 jours	7 jours
	Tomate industrielle				BBCH 15 - 89 Plein champ	10 jours	
Oignons*traitement des parties aériennes*bactérioses	Oignons, Ail, Echalottes	Bactériose	4,2	4/an et par culture	BBCH 14 - 47	3 jours	7 jours
Oignons*traitement des parties aériennes*mildiou(s)	Oignons, Ail, Echalottes	<i>Peronospora destructor</i>	4,2	4/an et par culture	BBCH 14 - 47	3 jours	7 jours
Pois écosés frais*traitement des parties aériennes*bactérioses	Pois écosés frais uniquement (non autorisé sur lentilles fraîches)	Bactérioses	4,2	4/an et par culture	BBCH 11 - 69	3 jours	7 jours
Arbres et arbustes*traitement des parties aériennes*Maladies des taches foliaires	Arbres et arbustes	Anthraxnose <i>Septoria galle</i>	5,3	3/an et par culture	Plein champ et sous abri / Application avec lance sur cibles basses interdites	-	7 jours
Arbres et arbustes*traitement des parties aériennes*Mildiou(s)	Arbres et arbustes	<i>Peronospora</i>	5,3	3/an et par culture	Plein champ et sous abri / Application avec lance sur cibles basses interdites	-	7 jours
Cultures florales et plantes vertes*traitement des parties aériennes*mildiou(s)	Cultures florales et plantes vertes	<i>Peronospora</i>	5,3	3/an	Plein champ et sous abri / Application avec lance sur cibles basses interdites	-	7 jours
Rosier*traitement des parties aériennes*mildiou(s)	Rosier	<i>Peronospora</i>	5,3	3/an	Tous stades Plein champ et sous abri / Application avec lance sur cibles basses interdites	-	7 jours

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse : <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>  
NUFARM SAS ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant son utilisation aux autres usages prévus par le catalogue des usages en vigueur.



**4 MODE D'ACTION**

**FREGATE® SC**, par sa finesse de particules (80% sont inférieures à 1 micron) et grâce à son excellente adhésivité permet une répartition homogène sur le végétal pour une efficacité à seulement 750 g de cuivre/ha. La qualité de la formulation liquide assure une mise en suspension parfaite dans l'eau.

**4 CONDITIONS D'APPLICATION**

**FREGATE® SC**, est un fongicide de contact à utiliser de façon préventive en fonction des risques de maladies, suivre les préconisations des Stations d'Avertissements Agricole. Les traitements doivent être renouvelés, selon la climatologie, afin de protéger toute la végétation.

Quand plusieurs applications sont possibles dans l'année, les traitements doivent être renouvelés, selon la climatologie, afin de protéger la végétation.

Sur vigne, **FREGATE® SC** s'utilise tout au long de la période de végétation, préférentiellement après la nouaison. Réaliser 2 à 4 traitements « de couverture » jusqu'à 3 semaines avant la vendange, tous les 8 à 10 jours, selon les conditions climatiques, les lessivages éventuels et la pousse de la vigne.

NB: ne pas traiter les vignes destinées à la production de raisin de table après le stade nouaison (risquer de marquage).

Pour un positionnement optimal selon les maladies et les cultures, veuillez-vous référer aux bulletins de santé du végétal (BSV) et à vos conseillers locaux.

Fruits à pépins : Contre la bactériose, traitement à la chute des feuilles et traitements d'hiver en tenant compte des sensibilités au cuivre de certaines variétés de pommiers (Golden et mutant, Elstar, Jubilé, Fuji,...).

Cas du chancre européen : traitements de post-cueillette et traitements en fonction des pluies pour couvrir toute la période de la chute des feuilles.

Contre la tavelure, Deux applications possibles en périodes de contaminations primaires, à positionner de façon préventive dans un programme de protection entre le stade B et C en renouvelant la protection avant un épisode contaminant et selon la vitesse de pousse. Le délai de préventivité est de 3 à 5 jours, parfois moins en période de forte croissance. L'utilisation du cuivre spécialités de contact multisites est recommandée pour alterner les familles chimiques et limiter le risque de résistance.

Sur fruits à pépins, uniquement 2 applications possibles par hectares et par an, toutes maladies confondues.

Fruits à coque : Le développement des bactérioses est favorisé par des conditions humides et froides. Une application possible, à positionner de façon préventive dans un programme de protection entre le stade B et G en renouvelant la protection avant un épisode contaminant et selon la vitesse de pousse. Application également possible après la récolte à la fin de la chute des feuilles.

Prunier : Contre la bactériose, réaliser le traitement à la fin de la chute des feuilles et/ou au stade B en fonction des conditions climatiques et des dégâts de l'année précédente.

Le développement de la cloque est favorisé par des conditions humides et froides. Deux applications possibles, à positionner de façon préventive dans un programme de protection entre le stade B et C en renouvelant la protection avant un épisode contaminant et selon la vitesse de pousse.

Sur prunier, uniquement 2 applications possibles par hectares et par an, toutes maladies confondues.

Cerisier : Contre la bactériose, réaliser le traitement à la fin de la chute des feuilles et/ou au stade B en fonction des conditions climatiques et des dégâts de l'année précédente. Sur cerisier, uniquement 2 applications possibles par hectares et par an, toutes maladies confondues.

Pêcher, Abricotier : Le développement des bactérioses est favorisé par des conditions humides et froides. Deux applications possibles, à positionner de façon préventive dans un programme de protection entre le stade B et C en renouvelant la protection avant un épisode contaminant et selon la vitesse de pousse. Application également possible après la récolte à la fin de la chute des feuilles.

Amandier : Le développement des chancres à champignons est favorisé par des conditions humides. Une application possible, à positionner de façon préventive dans un programme de protection entre le stade B et G en renouvelant la protection avant un épisode contaminant et selon la vitesse de pousse. Application également possible après la récolte à la fin de la chute des feuilles.

Kiwi : Cuproxat s'intègre dans un programme de protection, avec des applications en période hivernale, dans les 24 heures qui suivent tout événement provoquant des blessures. Et/ou des applications avant le débournement puis jusqu'à la floraison en fonction des risques (variété, état sanitaire de la parcelle, environnement, climat...) à positionner de façon préventive dans un programme de protection entre le en renouvelant la protection avant un épisode contaminant et selon la vitesse de pousse. Après la récolte, prévoir une intervention dans les 24 heures. Application possible également pendant la période de la chute des feuilles à renouveler en fonction des pluies et de la rapidité de la chute des feuilles.

Sur kiwi, uniquement 2 applications possibles par hectares et par an.

Tomates : Les conditions humides (pluie, irrigation, brouillard, rosée) et le confinement des abris favorisent le développement du mildiou. 4 applications préventives possibles à partir de la cinquième feuille étalée jusqu'à 3 jours avant la récolte en tomate de bouche et 10 jours pour les tomates d'industrie, à positionner en fonction des avertissements des BSV et et des conseils des organismes professionnels.

Sur tomate, maximum 4 applications possibles par hectares et par an, toutes maladies confondues.

Laitues et cultures rattachées : Les conditions humides (pluie, irrigation, brouillard, rosée) et le confinement des abris favorisent le développement du mildiou. 4 applications préventives possibles à partir de la première feuille étalée jusqu'à l'apparition de l'inflorescence à positionner en fonction des avertissements des BSV et et des conseils des organismes professionnels.

Sur la laitue et ses cultures rattachées, maximum 4 applications possibles par hectares et par an, toutes maladies confondues.

Concombre : 4 applications préventives possibles à positionner en fonction des avertissements des BSV et des conseils des organismes professionnels. Sur concombre et ses cultures rattachées, maximum 4 applications possibles par hectares et par an.

Haricots : Action préventive sur bactériose, à appliquer à partir des premiers risques de contaminations mentionnés par les Bulletins de Santé du Végétal ou les bulletins techniques des organisations professionnelles.



Pois écosés frais uniquement : 4 applications préventives possibles à positionner entre BBCH 11 et fin de la floraison contre la bactériose, en fonction des avertissements des BSV et des conseils des organismes professionnels et à renouveler. Sur pois, maximum 4 applications possibles par hectares et par an.

Melon : 4 applications préventives possibles à positionner en fonction des avertissements des BSV et des conseils des organismes professionnels et à renouveler à la fréquence de 7 jours. Sur melon, maximum 4 applications possibles par hectares et par an, toutes maladies confondues.

Oignon, Ail, Echalote : Sur mildiou et bactérioses, 4 applications préventives possibles à positionner à partir de la 4ème feuille développée (BBCH 14) jusqu'à « les feuilles sont fanées dans 10% des plantes » (BBCH 47) en fonction des avertissements des BSV et des conseils des organismes professionnels. Maximum 4 applications possibles par hectares et par an, toutes maladies confondues.

### 3 PRECAUTIONS D'EMPLOI

**FREGATE® SC** est un fongicide de contact à utiliser de façon préventive en fonction, des risques de maladies. **FREGATE® SC** s'utilise contre le mildiou en traitement des parties aériennes de la vigne dans tous les types d'appareils de pulvérisation. Le pulvérisateur devra être parfaitement réglé et sa vitesse adaptée afin de réaliser une couverture parfaite des feuilles et des grappes, de favoriser la pénétration de l'ensemble de la végétation et d'éviter tout risque de dérive ne pas traiter par vent de force supérieure à 3 sur l'échelle de Beaufort).

### 5 MELANGES EXTEMPORANES

Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur. Les mélanges avec les engrais foliaires sont déconseillés et sont sous la responsabilité de l'utilisateur. Faire un test préalable. Ne pas mélanger **FREGATE® SC** avec des produits à base de fosétyl-aluminium.

### 6 PREPARATION DE LA BOUILLIE

Remplir au 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur. Mettre en route l'agitateur, agiter le bidon et verser dans la cuve la dose de produit nécessaire. Terminer le remplissage de la cuve et maintenir l'agitation jusqu'à la fin de l'application. Rincer immédiatement le bidon vide et verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur.

### 7 PREVENTION ET GESTION DE LA RESISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, NUFARM SAS décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

### 8 STOCKAGE DU PRODUIT

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

### 9 PROTECTION DE L'OPERATEUR ET DU TRAVAILLEUR

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée. Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

Il convient de rappeler que l'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en œuvre de protection collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protection complémentaires comme les protections individuelles.

En tout état de cause, le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex: lavage des mains, douche en fin de traitement) et un comportement rigoureux (ex: procédure d'habillage et de déshabillage). Les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

Caractéristiques des EPI		MÉLANGE/ CHARGEMENT	PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :			
			APPLICATION AVEC :			
			PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRÂÎNÉ À RAMPE, PNEUMATIQUE OU ATOMSEUR ; PULVÉRISATION VERS LE BAS		PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRÂÎNÉ À RAMPE, PNEUMATIQUE OU ATOMSEUR ; PULVÉRISATION VERS LE HAUT	
		TRACTEUR AVEC CABINE	TRACTEUR SANS CABINE	TRACTEUR AVEC CABINE	TRACTEUR SANS CABINE	
<b>GANTS EN NITRILE</b> réutilisables (certifiés EN 374-3) ou à usage unique (certifiés EN 374-2)		Réutilisables	À usage unique*	À usage unique**	À usage unique*	À usage unique**
<b>EPI VESTIMENTAIRE</b> conforme à la norme NF EN ISO 27065		EPI vestimentaire ET				
<b>EPI PARTIEL</b> blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN14605+A1		EPI partiel				
<b>COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE</b> catégorie III type 3 ou 4 certifiée EN 14605+A1:2009		OU Type 3 ou 4				Type 4
<b>BOTTES</b> certifiées EN 13 832-3:2006						

Caractéristiques des EPI		PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :					
		APPLICATION AVEC :				NETTOYAGE	PROTECTION DU TRAVAILLEUR
		LANCE / CULTURES BASSES (< 50 cm)		LANCE / CULTURES HAUTES (> 50 cm)			
		SANS CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION	CONTACT INTENSE AVEC LA VÉGÉTATION	SANS CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION	CONTACT INTENSE AVEC LA VÉGÉTATION		
<b>GANTS EN NITRILE</b> réutilisables (certifiés EN 374-3) ou à usage unique (certifiés EN 374-2)		Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables
<b>EPI VESTIMENTAIRE</b> conforme à la norme NF EN ISO 27065						EPI vestimentaire ET	
<b>EPI PARTIEL</b> blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN14605+A1						EPI partiel	
<b>COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE</b> catégorie III type 3 ou 4 certifiée EN 14605+A1:2009			Type 3	Type 4	Type 3	OU Type 3 ou 4	
<b>BOTTES</b> certifiées EN 13 832-3:2006							

## 10 ELIMINATION DU PRODUIT ET DE L'EMBALLAGE

Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique. Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux

## 11 EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone.  
Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens.  
Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse.  
Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

## 12 PREMIER SECOURS

S'éloigner de la zone dangereuse. En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste. En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Consulter un spécialiste. En cas d'inhalation : en cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison. En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison. Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité. En cas d'intoxication animale, contactez votre vétérinaire.



13

## AVERTISSEMENT

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché délivrée par les autorités françaises compétentes. Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

14

## CLASSEMENT



### ATTENTION

**H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P 391: Recueillir le produit répandu.

P501: Éliminer le contenu et le récipient dans une installation agréée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux conformément à la réglementation nationale.

**Délai de rentrée : 6 heures pour les usages en plein champs et 8 heures pour les applications en milieu fermé.**

SPe1: Pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 Kg Cu/ha

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau pour l'usage vigne.

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur rosier, cultures florales et plantes vertes, arbres et arbustes, oignon, concombre, melon, haricots et pois non écossés frais, pois écossés frais, laitue, tomate et choux à inflorescences.

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 50 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur kiwi, pêcher, cerisier, prunier, pommier, agrumes, fruits à coques, amandier, châtaignier et noisetier.

EUH208: Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Détenteur de l'AMM Nufarm SAS - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Numéro d'agrément IF00008 Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Octobre 2020. Annule et remplace toutes versions précédentes.

## Nufarm s.a.s

Immeuble West Plaza - 11, rue du Débarcadère - 92700 Colombes  
Tél: 01 40 85 50 50 / Fax: 01 47 92 25 45

[www.nufarm.fr](http://www.nufarm.fr)

 **Nufarm**  
Grow a better tomorrow

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**